

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 11,1 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (10,3 %).



STABILITÉ DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a peu évolué : il varie de 0,1 point.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Taux de chômage annuel

						Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	5 085	442	415	870	6 812	47 460
Salariés sans période de chômage	35 178	2 883	5 201	11 173	54 435	414 141
Effectif total	40 263	3 325	5 616	12 043	61 247	461 601
Taux de chômage annuel (%)	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

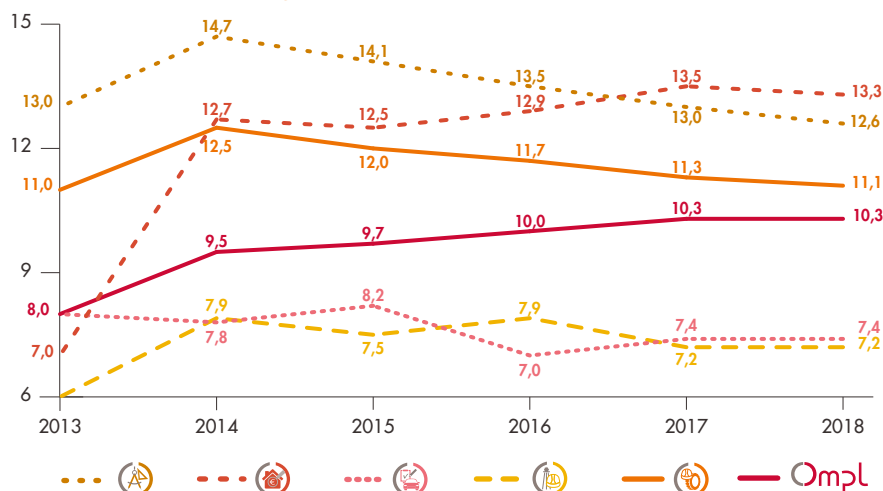
Source : Insee, DADS 2018.



Taux de chômage global annuel =
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

Évolution du taux de chômage annuel (%)



Source : Insee, DADS 2013-2018.



TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (+ 3,6 points).

Le différentiel de taux est moins marqué au sein du champ de l'OMPL (+ 1,1 point).

Taux de chômage annuel par genre (%)

Genre						Ompl
Femmes	13,9	14,3	10,8	8,5	13,0	10,5
Hommes	11,1	12,7	4,6	6,6	9,4	9,4
Ensemble	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (13,7 %).

Taux de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	15,3	15,0	8,9	9,3	13,7	13,1
35-49 ans	8,4	10,8	7,6	6,6	8,1	8,6
50 ans et +	3,3	5,3	2,7	2,2	3,2	5,5
Ensemble	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers (13,8 %).

En revanche, celui des cadres est moindre (9,4 %).

Taux de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	10,4	9,0	1,9	3,7	9,4	9,3
Professions intermédiaires	14,0	13,4	5,4	6,9	11,1	7,9
Employés	14,5	16,0	11,7	10,7	13,6	12,3
Ouvriers	14,5	16,7	8,7	11,4	13,8	13,0
Ensemble	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel (- 3,1 points).

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	12,3	12,6	6,9	6,9	10,7	9,6
Temps partiel	14,6	17,8	11,7	9,8	13,8	11,9
Ensemble	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

Source : Insee, DADS 2018.








QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (12,9 %) et minimal pour la Normandie (8,6 %).

Taux de chômage annuel par région (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,0	12,0	6,6	7,5	10,7	10,3
Bourgogne-Franche-Comté	10,7	20,8	4,2	7,3	9,3	9,5
Bretagne	14,1	17,4	9,0	7,2	12,4	11,1
Centre-Val de Loire	10,2	12,5	8,3	6,4	8,9	8,9
Corse	10,4	13,5	ND	12,7	10,2	10,8
DOM	15,3	24,5	12,2	7,6	12,9	12,4
Grand Est	9,7	17,3	3,2	6,6	8,7	8,7
Hauts-de-France	10,7	12,0	7,3	5,8	9,1	9,4
Île-de-France	13,3	9,4	7,1	7,0	12,1	10,0
Normandie	9,3	11,3	8,2	6,6	8,6	9,1
Nouvelle-Aquitaine	13,4	15,3	7,3	8,8	11,7	10,9
Occitanie	14,3	16,0	6,0	7,8	12,0	11,5
Pays de la Loire	13,0	8,3	8,4	7,1	11,1	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,5	18,4	11,2	6,3	11,2	11,4
Ensemble	12,6	13,3	7,4	7,2	11,1	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.